

COMMUNE DE VALDERIES

PROCES-VERBAL

DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 24 JUIN 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-quatre juin, les membres du Conseil Municipal de la commune de VALDERIES (Tarn), se sont réunis à vingt heures trente à la mairie dans la salle du conseil, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 19 juin 2025 conformément au Code général des collectivités territoriales.

Présents : MM. RECOULES Vincent, DIEUZE Michel, RICCA Pierre, FARENC Jean, COQUIN Charles, CAUSSE Emilie, MASSOL Sandrine, BABEAU Stéphanie, ABADI Richard, SUDRE Nathalie, BORDES Thomas.

Absents excusés : ALVERNHE Céline, GUERRA Christel, AUQUE Séverine, GUERY David.

Secrétaire de séance : RICCA Pierre.

ORDRE DU JOUR

- Prix d'un repas à la cantine scolaire pour la rentrée 2025-2026.
- Délibération demande de subventions.
- Participation à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité ».
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint.

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Après avoir voté, les membres du conseil ont désigné à l'unanimité des présents RICCA, Pierre comme secrétaire de cette séance.

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL

Le P.V du précédent conseil municipal daté du 15 avril 2025 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

PRIX D'UN REPAS A LA CANTINE SCOLAIRE POUR LA RENTREE 2025-2026

Monsieur le Maire souhaite que le conseil municipal délibère pour fixer le prix du repas à la cantine scolaire pour la rentrée 2025-2026. Compte tenu de l'augmentation du cout moyen d'un repas liée à l'inflation actuelle, il propose d'augmenter de 5 centimes le prix du repas plein tarif qui en conséquence serait fixé comme suit :

- 4,15 € pour les enfants.
- 5,55 € pour les adultes.
- Le tarif de 1€ par repas est maintenu pour les familles dont le quotient familial CAF est inférieur ou égal à 1 000€. Grâce au soutien de l'État, une participation complémentaire permet de porter le coût réel du repas à 4€, tout en garantissant aux familles concernées une facturation plafonnée à seulement 1€.

Après délibération et vote, cette proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION POUR DEMANDER UNE SUBVENTION AU DEPARTEMENT (AMENDES DE POLICE)

Monsieur le Maire sollicite l'accord des membres du conseil municipal afin de pouvoir déposer une demande de subvention auprès du Département, au titre du produit des amendes de police, pour financer des travaux visant à améliorer la sécurité sur la voirie communale.

Après délibération et vote, cette autorisation est accordée à l'unanimité des membres présents.

DELIBERATION POUR DEMANDER DES SUBVENTIONS POUR LES TRAVAUX D'ISOLATION DE L'ECOLE

Monsieur le Maire souhaite être autorisé à demander des subventions pour faire réaliser les travaux d'isolation au bâtiment de l'école, travaux rendus nécessaires en raison de la chaleur consécutive au changement de climat. Une étude est en cours, plusieurs devis ont été demandés notamment pour la mise en place de climatiseurs.

Après délibération et vote, cette autorisation est accordée à l'unanimité des membres présents.

PARTICIPATION A L'ACTION « ELU RURAL RELAIS DE L'EGALITE »

Dans le cadre de la participation souhaitée de la municipalité à l'action « Elu Rural Relais de l'Egalité » lancée par l'Association des Maires Ruraux de France (AMRF) en faveur des femmes victimes de violences, M. le Maire indique qu'un référent doit être désigné au sein du conseil municipal. Cet élu de proximité, aura accès à des guides pratiques et des formations. Son rôle sera de repérer et/ou recueillir la première parole des victimes puis de les orienter et les accompagner vers des structures spécialisées.

Au cours de la discussion, les élus ci-après sont volontaires : BORDES Thomas et DIEUZE Michel. Ce dernier précise qu'il a récemment participé à une réunion traitant de la mise en place de cette action.

Après délibération et vote, les membres du conseil décident à l'unanimité de soutenir l'action de l'AMRF et désignent BORDES Thomas et DIEUZE Michel comme « élus ruraux relais de l'Egalité » au sein du conseil municipal.

RETOUR DES COMMISSIONS – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Stagiaire : un élève du lycée agricole d'Albi Fonlabour va faire un stage de 15 jours en juillet 2025 auprès de la municipalité.

Filets de protection au stade municipal : Ce projet a pu voir le jour grâce au financement de la Fédération Française de Football et au soutien de la Région qui a fourni les filets.

City stade : le sol va être peint prochainement. La date de l'inauguration de cette structure n'a pas encore été fixée.

Travaux au cimetière, à la Barrarié et route de Gleize Grande : les devis n'ont pas encore été reçus.

Travaux de voirie chemin de Musac : un transport sur les lieux est nécessaire pour fixer les limites exactes de réfection de la chaussée. Des regards de voirie mériteraient d'être réhaussés.

Réfection des trottoirs au lotissement du Mas Viel : 8 à 10.000 € sont à prévoir. Devis en cours.

Cinéma en plein air : la séance aura lieu le vendredi 25 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 23 h 00.

Le secrétaire de séance Pierre RICCA.

Le Maire Vincent RECOULES.